





SAMEDI 30	19 h 00	ÉGLISE STE-ANNE Léopold Côté de Yolande et les enfants Albertine Boisvert-Parent des Amis (es) du Théâtre	
DIMANCHE 01	8 h 30	ÉGLISE STE-ANNE Marie-Anna Cloutier de la Famille	
	10 h 30	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA Anastasia Daigle et Octave Boivin de Huguette et Louis-Aimé Ovide Jobin de Thérèse et les enfants	

LUNDI 02	19 h 00	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA Béatrice Daigle de Simone Daigle
MARDI 03	8 h 30	ÉGLISE STE-ANNE Patrice Jean de sa sœur Laurence
MERCREDI 04	19 h 00	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA Parents défunts de Rita et Gustave
JEUDI 05	8 h 30	ÉGLISE STE-ANNE Pour les paroissiens(siennes) de St-Martin - Claude Lessard, ptre <i>9 h 00 à 21 h 00 Adoration</i>
VENDREDI 06		ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA <i>18 h 00 à 19 h 00 Adoration 1^{er} vendredi du mois</i> 19 h 00 ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA M.Mme Rolland Lamothe de la Succession

SAMEDI 07	19 h 00	ÉGLISE STE-ANNE Bernadette Hamel-Montminy de Doraine Lecompte	
DIMANCHE 08	8 h 30	ÉGLISE STE-ANNE Parents défunts Cantin-Champoux de M.Mme Ovila Cantin	
	10 h 30	ÉGLISE ST-GÉRARD-MAJELLA 1 ^{er} ann de décès de Élisabeth Bérubé des Parents et Amis Léandre Beaupré de Lucille Perreault	

COMMUNIQUÉS



CAMPAGNE DE CAPITATION AU 19 juin 2007

Montant de la capitation		(Cumulatif 2007) 56,194.00\$
Contribution volontaire provenant de la capitation+ part à Dieu		7,210.00\$
Dons provenant de la capitation		7,967.39\$
Quêtes dominicales provenant de la capitation		4,196.00\$
Virements de janvier à mai 2007		6,715.50\$
Post-daté		2,775.00\$

NOMBRE DE DEMEURES QUI ONT CONTRIBUÉ :854Grand-Total : **85,057.89\$**

% de participation sur 9,138 demeures **9.35%**

VOS OFFRANDES

Quêtes régulières :	Pour les 16 et 17 juin		969.15\$	(Cumulatif 2007) 27,593.99\$
	Pour les 23 et 24 juin		à venir	
Quête réparations :	Pour les 16 et 17 juin		149.00\$	3,243.20\$
	Pour les 23 et 24 juin		à venir	

BAPTISÉS ET ACCUEILLIS DANS LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

(Dimanche le 1^{er} juillet 2007)

- MÉLODIE**, fille de Dave Harrisson et Mélissa Fournier
- ANN-FRÉDÉRIQUE**, fille de Marc Vézina et Carolyne Larouche
- WILLIAM**, fils de Frédéric Ouellet et Annie Richard, Claudette
- ALEXIS**, fils de Martin Boivin et Mélissa Savard
- MÉGHANE**, fille de Eric Grégoire et Isabelle Bouchard
- OLIVIER**, fils de Dominic Gaumond et Nathalie Légaré



L'EUCHARISTIE, DON DE DIEU
POUR LA VIE DU MONDE (article n. 5)



"Nourrie de l'Évangile et du pain de vie, l'Église du Christ engendre des communautés humaines, en renforçant le lien de l'unité entre les personnes et les groupes humains (...) Dans cet espace, le christianisme n'a cessé, à travers les croyants, de chercher des solutions nouvelles aux problèmes inédits auxquels faisaient face les communautés humaines qui s'implantaient. Il a souvent accompagné la naissance, l'évolution et la survivance des peuples, comme il l'a fait dans le Nouveau Monde, tandis que le mémorial du Seigneur ponctuait le développement religieux et social. En raison de sa haute valeur sociale et spirituelle, le mystérieux acte de mémoire a aidé à construire un être-ensemble, le partage de la Parole et du Pain se prolongeant dans le partage d'autres réalités humaines. Le don de Dieu s'est inscrit dans la vie du monde par le témoignage de ceux et celles qui l'ont accueilli."

(Le cardinal Marc Ouellet dans Liturgie, foi et culture.)



QUÉBEC 2008: GRANDE MISSION EUCARISTIQUE



(Lettre pastorale sur le renouvellement du culte de la Sainte Eucharistie, de Monsieur le Cardinal Marc Ouellet, transmise le mercredi 6 juin 2007) (Deuxième partie d'une série de sept)

UN APPEL À JOINDRE LE GRAND MOUVEMENT EUCARISTIQUE INTERNATIONAL

Un grand mouvement eucharistique s'affirme un peu partout dans l'Église universelle et dans notre milieu, nourri par les fruits de la réforme liturgique et par beaucoup de messages qui convergent depuis l'an deux mille: l'encyclique de Jean-Paul II sur *l'Eucharistie et l'Église* en 2003, l'instruction disciplinaire *Redemptionis Sacramentum* en 2004, le Congrès eucharistique international de Guadalajara d'octobre 2004, l'année de l'Eucharistie qui s'est conclue avec le synode des évêques en octobre 2005, l'exhortation postsynodale *Sacramentum caritatis* de février 2007. Tous ces événements et ces messages visent le renouvellement de la vie eucharistique de l'Église, notamment le sens de la messe dominicale, le développement de l'adoration eucharistique et l'engagement social qui en découle comme sacrement de l'amour.

Après 40 ans d'expérience de la réforme liturgique du concile Vatican II, les temps sont mûrs pour un nouveau regard sur notre tradition spirituelle et culturelle. Nos pratiques eucharistiques ont certes connu des changements et des pertes depuis quelques décennies, mais elle demeurent des ressources de premier plan en un temps de lourd déficit spirituel. L'Eucharistie émerge du brouillard comme le phare qui rassure le voyageur en quête du havre spirituel où il peut se reposer et se refaire. *Le moment est venu* pour notre culture québécoise de puiser abondamment dans ses valeurs profondes de foi eucharistique, de vie familiale et de solidarité, qui ont fait la force de notre société. Le matérialisme, l'individualisme et le culte de l'argent ne peuvent pas nourrir la vie de charité de notre culture chrétienne profondément enracinée dans le terroir québécois. Je suis convaincu que l'heure est venue d'une nouvelle alliance, plus personnelle et communautaire à la fois, avec nos valeurs et nos pratiques religieuses, concrètement avec le Christ, qui vient à la rencontre de notre peuple depuis des siècles dans la Sainte Eucharistie. (p. 2)



LA LIBERTÉ RELIGIEUSE À L'ÉCOLE



La question de la liberté religieuse à l'école mérite l'attention (...) parce que la loi 95, adoptée en juin 2005, a modifié radicalement le statut de la religion à l'école. Dorénavant, le régime d'option entre un cours de religion catholique ou protestante et un cours d'éthique sera remplacé par un cours d'éthique et de culture religieuse partout et à tous les niveaux du primaire et du secondaire, tant à l'école publique qu'à l'école privée.

Des centaines de milliers de parents perdent ainsi leur droit de choisir l'enseignement religieux qu'ils désirent transmettre à leurs enfants à l'école. Beaucoup auront difficilement les moyens de se réorganiser autrement en dehors de l'école, à cause des contraintes pratiques de temps, de travail, d'argent et de ressources disponibles.

J'appuie la démarche des parents qui veulent des amendements à la loi 95 qui impose un seul cours d'État pour tous. J'appuie en particulier les écoles privées catholiques qui devront modifier substantiellement leur programme si la loi 95 n'est pas amendée avant son entrée en vigueur en septembre 2008. Beaucoup de ces écoles sont l'oeuvre de communautés religieuses qui ont servi l'éducation au Québec depuis des décennies sinon des siècles. Elles se voient maintenant forcées de marginaliser la religion catholique à l'intérieur de leur propre institution pour céder la place au Cours d'État obligatoire d'éthique et de culture religieuse.

Cette imposition par l'État marque un recul de la liberté religieuse au Québec, selon un grand nombre de personnes, dont les évêques. C'est pourquoi l'Assemblée des évêques du Québec a adopté la résolution suivante lors de sa réunion plénière la semaine dernière: "L'Assemblée des évêques demande qu'au nom de la liberté religieuse, le cours d'éthique et de culture religieuse ne soit pas imposé dans les écoles privées catholiques."

Je précise que les évêques ne s'opposent pas à l'élaboration de ce cours d'État qui veut maintenir des contenus d'éthique et de culture religieuse à l'école. Ils y sont même favorable en principe. Mais ils contestent que ce cours soit obligatoire pour tous et partout, sans égard pour le droit de parents et pour la liberté religieuse des citoyens et citoyennes.

Cette question touche à l'avenir des familles et à la transmission d'une dimension importante de notre patrimoine collectif. (...) (Extraits de l'intervention de Monsieur le cardinal Marc Ouellet, Archevêque de Québec et Primat du Canada, lors de la conférence de presse du Comité Action-Parents tenue le 12 mars 2007 à l'Oratoire du Monastère des Ursulines, 18, Donnacona, Québec (Qc).)

PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU EST FERMÉ
LUNDI LE 02 JUILLET.

